



**François de RUGY, ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Pau, le jeudi 20 septembre 2018

## Communiqué de presse

### **Déclaration de François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire dans le cadre de son déplacement dans les Pyrénées-Atlantiques**

François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a déclaré :

*« Après des années de tergiversations, après des mois de concertations, j'ai décidé de donner le feu vert à la réintroduction de deux ours femelles dans les Pyrénées-Atlantiques. J'ai fait le choix de l'annoncer ici, dans le Béarn et non pas dans un entretien à la presse après avoir signé un arrêté dans mon bureau à Paris. Je connais les polémiques et les tensions qui entourent ce projet. Je ne me dérobe pas devant les difficultés. J'assume ce choix ici devant les personnes concernées. Présenter cette décision et dialoguer avec tous les acteurs du territoire, qu'ils soient opposés ou favorables à l'ours dans les Pyrénées, c'est notamment la raison de ma présence ici. Je viens parler de ce sujet comme de tous les sujets qui relèvent de mon ministère et qui intéressent l'avenir des habitants des Pyrénées-Atlantiques, notamment les communes des montagnes du Béarn : l'accompagnement des éleveurs ; les mesures d'adaptation pour les chasseurs ; le loup hybride ; les enjeux de transport liés à la RN134 ; l'avenir des barrages et des concessions hydroélectriques ; l'adaptation au réchauffement climatique, notamment pour les stations de ski. Depuis toujours, la montagne est un lieu où l'on sait mettre la nature au cœur d'un projet de développement économique. Notre ambition ici est précisément de lier protection de la nature et activités économiques diversifiées (agropastoralisme, artisanat, tourisme, ...). Si je suis ici aujourd'hui, c'est aussi pour dire à chacun que ma porte restera toujours ouverte pour dialoguer. Je suis convaincu qu'il est possible d'avancer sur certains sujets sans être d'accord sur tout. Mon choix, c'est de ne pas laisser les problèmes s'enliser en reportant toujours les décisions à plus tard. Ce serait sans doute plus confortable pour moi mais cela ne réglerait rien et entretiendrait un climat d'incertitudes source de tensions. Ma volonté, c'est d'agir ».*

Pour rappel, le plan national d'actions Ours bruns, publié le 9 mai 2018, vise à permettre aux activités humaines de se développer en coexistence avec la présence de l'ours, qu'il s'agisse de l'élevage mais aussi du tourisme, de la chasse ou de la gestion forestière. Dans ce plan national d'un montant de 3,4 millions d'euros figurent 4 grands piliers d'accompagnement des populations impactées par la présence de l'ours :

- La protection des troupeaux : renforcement des équipes aides bergers et chiens de protection, installation de clôtures, suivi des déplacements de l'ours.
- L'indemnisation en cas d'attaque, pouvant aller jusqu'à 2300 euros en fonction de la nature du dommage subi.
- L'amélioration des conditions de vie des bergers : amélioration du réseau de téléphonie mobile notamment.
- La valorisation économique de la présence de l'ours : tourisme local par exemple.

Il est le fruit d'un dialogue de plus de 5 ans avec l'ensemble des parties prenantes locales et sa mise en œuvre se poursuivra dans la concertation de chacun.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)